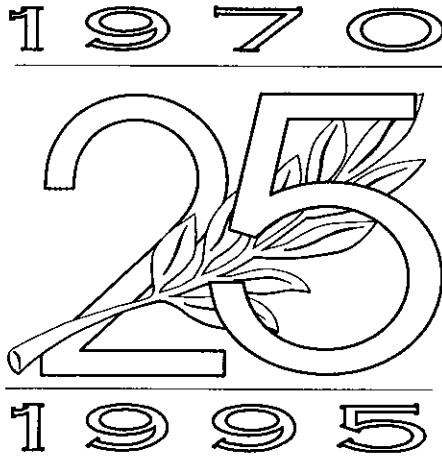




This special issue of STOP Press summarizes STOP's activities since its incorporation in 1970 as a non-profit citizens' environmental group.

Based in Montreal, STOP has been actively involved in many issues affecting not only Montreal, but also Quebec, Canada and North America. STOP started as a grass-roots organization at a time when environmental issues were beginning to be recognized by government, industry and consumers. In addition to its role as watchdog, STOP has always undertaken a variety of public education and awareness activities. As governments have moved towards accommodating citizens' demands for involvement in the environmental policy-making process, STOP has actively participated on a host of multistakeholder advisory committees.

Since its inception, STOP has consistently supported open, participatory democratic processes, proposed solutions to environmental problems and refused to sacrifice its credibility for visibility.



AIR QUALITY

Breathing easier

1970 STOP and the Montreal Urban Community (MUC) were coincidentally both founded in 1970. STOP has been a key watchdog of all aspects of the MUC's air pollution control program (emission limits, ambient air monitoring, response to citizens' complaints, enforcement, access to information and budgets). STOP has helped provide public support for stronger MUC air quality rules (MUC bylaw 9 in 1970, replaced by bylaw 44 in 1978 and then by bylaw 90 in 1986).

1970 STOP conducted an air pollution bus tour focusing on key sources in greater Montreal. This activity was documented in a film by the National Film Board of Canada, "Persistent and Finagling".

1975 STOP was the only citizens' environmental group to comment on the Quebec government's proposed air quality regulation. Adopted in 1979 and amended in 1985, the "Regulation respecting the quality of the atmosphere" is now in need of an overhaul.

Since 1975 STOP has helped citizens with local air pollution problems involving several industrial sources and one notable municipal source, the City of Montreal's des Carrières garbage incinerator. STOP

has helped local residents document their case, succeeded in obtaining public access to the incinerator's emission data and pushed for tougher emission standards. In 1978, following STOP's claim that the incinerator was a major polluter, the MUC imposed new emission limits. STOP participated in the 1992 hearings of the Bureau de Consultation de Montréal (BCM). The BCM report, frequently quoting STOP, recommended the closure of the Des Carrières incinerator. In 1993, the City of Montreal wisely chose to follow that recommendation.

Since 1980 STOP has urged the government of Canada to adopt stricter motor vehicle emission standards. In 1981, a House of Commons subcommittee formally endorsed STOP's recommendation that Canada's new passenger car tailpipe standards needed to be as severe as those in the United States. This finally came to pass, beginning with the 1988 model year. As control technology evolves, more stringent emission standards become feasible. In 1995, STOP presented its view to the Cleaner Vehicles and Fuels Advisory Group of the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME).

Since the early 1980s STOP has urged the Quebec government and the MUC to implement mandatory motor vehicle emission inspection and maintenance programs similar to those in effect in greater Vancouver since 1992. The air quality benefits of stringent emission standards applicable to new vehicles are not realized unless all vehicles are properly maintained.

1982 STOP testified before a committee of the Quebec National Assembly covering the Montreal Urban Community Act. STOP's principal recommendation was incorporated into the new legislation and the MUC was given jurisdiction over motor vehicle emissions for the first time.

Ce numéro spécial de Stop Press est un sommaire des activités de STOP depuis son incorporation en 1970 comme groupe écologiste de citoyens sans but lucratif.

Situé à Montréal, STOP s'est occupé de nombreux dossiers affectant non seulement Montréal, mais aussi le Québec, le Canada et l'Amérique du Nord. STOP a connu le jour comme organisation populaire à une époque où les problèmes environnementaux commençaient à être reconnus par les gouvernements, l'industrie et les consommateurs. En plus de son rôle de chien de garde, STOP a toujours poursuivi ses activités dans le domaine de l'éducation publique. A mesure que les gouvernements ont accueilli les demandes des citoyens d'être impliqués dans le processus décisionnel en matière d'environnement, STOP a participé activement au sein d'une foule de comités consultatifs multipartites.

Depuis sa formation, STOP a constamment favorisé des processus démocratiques qui, en plus d'être ouverts, encouragent la participation publique. De plus, STOP a toujours proposé des solutions aux problèmes environnementaux et refusé de sacrifier sa crédibilité pour la visibilité.

LA QUALITÉ DE L'EAU

La saga des eaux usées

1970-1973 STOP a participé au débat public concernant les effets sur la qualité de l'eau des phosphates provenant des détergents à lessive. En 1973, Environnement Canada a réglementé de manière stricte le contenu en phosphate des détergents à lessive.

Depuis 1970 STOP a porté à l'attention du public que les eaux usées de l'île de Montréal n'étaient aucunement traitées avant d'être déversées dans le fleuve. STOP a mis en œuvre tous les moyens à sa disposition, même les interventions légales, pour mettre fin à



"I was especially impressed with STOP's appearance before the House of Commons Subcommittee on Acid Rain. Theirs was one of the most impressive presentations we received during the course of our Canadawide investigations... Although not large, this worthwhile group ranks high on my list of truly effective nongovernmental environmental organizations."
Tom McMillan, MP, (subsequently environment minister of Canada.)



1986 STOP published the "13-million source cleanup", a position paper on motor vehicle emission standards and pollution control equipment.

1987 STOP research director, Bruce Walker, was recipient of the Richard Beatty Mellon Award of the Air & Waste Management Association in recognition of being "Montreal's leading citizen advocate for clean air".

Since 1989 STOP has played a leading role in the elaboration of a ground-level ozone (smog) management strategy for Canada. Under the auspices of the CCME, the Nitrogen Oxides (NOx) and Volatile Organic Compounds (VOC) Management Plan proposes over 50 specific control initiatives at the federal, provincial and regional levels. STOP's participation in some 20 CCME multis-takeholder advisory committees dealing with the science, health, technology and public education aspects of smog was recognized as follows:

"The continuing interest of Bruce Walker, his organizational efforts among non-government groups and his knowledge of the ozone problem were invaluable both to the credibility of the process and to the technical content of the Plan." CCME, Management Plan for Nitrogen Oxides and Volatile Organic Compounds, Phase 1, November 1990.

1989 Under pressure from STOP, the MUC adopted bylaws increasing fines for violations of air and water quality regulations.

1994 STOP helped convince the MUC to postpone a request by the Montreal oil refineries to burn higher sulphur fuels.

NOW STOP supports the implementation of "low-emitting vehicle" standards for new cars in Canada, and a requirement for reformulated gasoline and low-sulphur diesel fuel.

NOW Atmospheric issues of current concern include ground-level ozone, respirable particles, acid aerosols and toxic air pollutants such as heavy metals, Polycyclic Aromatic Hydrocarbons (PAHS), benzene and other VOCs. The above pollutants are emitted from a variety of stationary and mobile sources and often have impacts of a local, regional and long-range nature.

cette situation scandaleuse. Les efforts pour conscientiser les responsables municipaux, régionaux et provinciaux se sont révélés pénibles et frustrants. Les filières de STOP pullulent de promesses non tenues et d'échéances repoussées.

1972-1974 STOP s'est joint à trois propriétaires riverains de Pierrefonds dans une poursuite civile afin d'obtenir une injonction et une compensation en dommages contre la Ville de Pierrefonds, la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et le gouvernement du Québec pour avoir déversé des eaux usées non traitées dans la Rivière des Prairies. Le procès en Cour supérieure du Québec a été suivi de près par les médias. Le juge André Montpetit a condamné la Ville de Pierrefonds à payer des dommages de 22 330\$ et il a enjoint la ville de garder les rives propres.

1974 STOP a invité publiquement le ministre de l'Environnement du Québec, le Dr. Victor Goldbloom, à une baignade avec sa famille à l'une des plages publiques polluées auxquelles son département permettait pourtant la baignade.

1975 La CUM a entrepris la construction d'un système d'égoûts intercepteurs dans le but d'acheminer les eaux usées à une usine de traitement. La construction de cette usine d'épuration a débuté en 1980. En 1988, l'usine a commencé ses opérations de traitement d'une proportion très modeste des eaux usées de l'île de Montréal. Après plusieurs années d'efforts intenses, STOP a réussi à convaincre les autorités d'ajouter aux traitements physiques initialement prévus, des traitements chimiques avant-gardistes qui permettent d'extraire les phosphates et une bonne partie des métaux lourds (d'origine industrielle). Enfin, en 1996, l'ensemble des eaux usées du territoire de la CUM subiront un traitement physico-chimique.

1980-1985 STOP a été un des acteurs principaux d'une lutte visant à préserver les rapides de Lachine contre un projet hydroélectrique

impliquant le contrôle des crues (projet Archipel). La coalition de groupes de citoyens, l'Association Environnement Archipel, a mené ses activités à partir du bureau de STOP.

1985 STOP a monté un dossier sur les nombreux cas de violations, par les raffineries de pétrole de Montréal, des normes québécoises sur les effluents liquides. Suite à la divulgation de ce dossier, les raffineries ont bonifié leurs systèmes de traitement et amélioré leur performance. Par ailleurs, les normes actuelles sur les effluents liquides des raffineries sont désuètes et doivent être révisées.

Depuis 1985 STOP a suivi de très près le dossier des rejets industriels, institutionnels et commerciaux dans les égoûts. STOP a été le seul groupe de citoyens à présenter des mémoires (en 1985 et en 1990) à la Commission de l'environnement de la CUM à propos d'un projet de règlement en matière de rejets industriels dans les égoûts municipaux (devenu le règlement 87 de la CUM). Les mémoires et les autres interventions de STOP ont convaincu le Conseil de la CUM d'augmenter les peines maximales reliées à ce règlement de 2000\$ à 500 000\$.

LES ENJEUX Même si les eaux usées de la CUM subiront, dès 1996, un traitement physico-chimique, il restera à ajouter l'étape de la désinfection. D'autres problèmes à l'égard de l'usine d'épuration de la CUM résident dans son incapacité de traiter le surcroît d'eau résultant d'une tempête et dans le traitement et la disposition des boues. D'autres dossiers actifs concernent d'une part le renforcement des normes en matière d'eau potable et d'effluents industriels et d'autre part, l'usage récréatif des cours d'eau et des berges.

En plus de travailler avec d'autres groupes environnementaux tels Stratégies St-Laurent, Great Lakes United et les Comités ZIP (Zones d'Intervention Prioritaires) de la Région de Montréal, STOP encourage actuellement la CUM à mettre sur pied un comité consultatif multipartite pour surveiller les opérations de l'usine d'épuration de la CUM.

The financial assistance of the Friends of the Environment Foundation of Canada Trust is gratefully acknowledged.

Le soutien financier de La Fondation des Amis de L'Environnement de Canada Trust est hautement apprécié.



<Grâce à l'excellent mémoire de STOP, un amendement obligera le Ministère à tenir à la disposition du public l'ensemble des décisions prises dans le domaine de l'environnement>
Marcel Léger,
Ministre de
l'environnement
du Québec.



NON-SMOKERS' RIGHTS

Damping the fire

Since 1972, well before the issue became fashionable, STOP began documenting the hazards of environmental tobacco smoke and urging corrective action.

1974 STOP's Center for Environmental Law helped three plaintiffs win damages in Small Claims Court from Canadian National Railways for not providing no-smoking coaches on the train. This case set a precedent for non-smokers' rights.

1975 STOP published a detailed position paper entitled Tobacco Smoke Pollution.

1977 STOP carried out a survey of smoking rules and practices in Montreal-area hospitals and summarized its findings in a booklet entitled "Non-smokers' Guide to Hospitals" that ranked each hospital on a scale of one to four stars. STOP's efforts

helped convince several hospitals to take measures to reduce exposure to second-hand, also known as environmental, tobacco smoke.

1977 STOP also published a non-smokers' guide to public transit and public places entitled "Montreal without Smoke".

1978 Health Canada awarded a lifestyle award to Roz Paris, chairperson of STOP's Tobacco Smoke Pollution Committee, in recognition of its ground-breaking work in the area of non-smokers' rights.

1982 STOP presented Quebec environment minister Marcel Léger with a 12,000-name petition calling on the government to protect the rights of non-smokers in a wide range of public places.

1985 STOP published "The Case Against Tobacco Smoke", a primer on air quality in the home.

1985-1986 STOP members played a key role in the adoption of non-smoking bylaws in Côte Saint-Luc, Westmount, and Town of Mount

Royal. STOP submitted briefs on the draft bylaws and many of these recommendations were included in the bylaws.

1986 STOP was delighted when Quebec's environment minister persuaded the National Assembly to adopt "an Act respecting the protection of non-smokers in certain public places" (Bill 84).

1987 STOP circulated special match books of headless, non-lighting matches with the slogan "LE TABAC T'ABAT". STOP has celebrated National Non-Smoking Week each January in a variety of ways.

1995 STOP issued a press release reminding the City of Montreal that it was time to strengthen its own bylaw, and to ensure that Montreal City Hall was finally made smoke-free.

NOW The more than 3,000 chemicals in second-hand smoke continue to put many non-smokers at risk. In order to reduce this risk, a combination of public education and additional regulatory measures are required.

LES DÉCHETS

La réduction avant tout

1970 Dès le début de la création de STOP, ses bénévoles ont organisé la collecte du papier journal et la collecte du verre.

1971 STOP a fait connaître sa position dans un document intitulé "Les déchets solides domestiques: Origines, Attitudes et Gestion".

1971 STOP a publié un guide concernant les produits de consommation qui pouvaient contenir des matières toxiques.

1974 STOP a organisé une vaste campagne de recyclage des vieux annuaires de téléphone. 78 000 unités ont ainsi été recyclées, soit l'équivalent de 2 500 arbres.

1976 Dans un mémoire présenté à la Commission des citoyens sur l'avenir de Montréal, STOP a préconisé une approche régionale plutôt que municipale à la gestion des déchets. Il a préconisé en outre, le principe de la "réduction" ainsi que l'inclusion des coûts du traitement des déchets dans le prix des marchandises.

1979 STOP a organisé le Concours de recyclage "Renaissance" afin de pro-

mouvoir la réutilisation des produits et des matériaux.

1979 STOP a présenté une pétition au gouvernement du Québec demandant l'introduction d'un système de consignation pour les bouteilles de vin.

Dès 1980, STOP a encouragé les municipalités de la région de Montréal à mettre en place un programme de collecte des déchets domestiques dangereux (DDD).

1981 Dans un mémoire présenté aux "Journées d'orientation sur le recyclage", STOP a recommandé au gouvernement du Québec d'orienter ses subventions et politiques afin de favoriser la mise en place d'usines de désencrage et le développement d'un marché stable pour la fibre recyclée.

1981 STOP a participé activement à l'évaluation environnementale organisée par le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) concernant le projet Stalex, soit la construction à Blainville d'une usine de traitement des déchets industriels inorganiques.

1984 STOP a soumis un rapport technique au Ministère de l'Environnement du Québec ayant pour titre "Le recyclage des déchets industriels au Québec".

1989 La Communauté urbaine de

Montréal (CUM) a organisé une journée de collecte des DDD sur l'ensemble de l'île de Montréal. Plusieurs membres de STOP ont contribué au succès de cette collecte.

Depuis 1989 STOP suit attentivement les activités de la Régie Inter-municipale de Gestion des Déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM). À ce titre, STOP a participé aux audiences, à des ouvertures d'offres et à des réunions de la RIGDIM.

1990 STOP a présenté un mémoire à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux (Commission Charbonneau).

1992 STOP a présenté un mémoire au Bureau de Consultation de Montréal (BCM) alors mandaté d'analyser les propositions de la ville de Montréal concernant la gestion de ses déchets solides.

1993 STOP a présenté un mémoire au BAPE concernant le projet de gestion des déchets de la RIGDIM axé sur la construction d'un incinérateur situé à Montréal-Est. Plusieurs recommandations faites par STOP ont été reprises tant dans le rapport du BAPE que dans celui du BCM.

1993 Après plusieurs appels d'offres infructueux, les municipalités fais-

de la RIGDIM avaient voté pour la mise en place de la collecte sélective porte à porte. STOP a consulté les entrepreneurs impliqués et exposé les difficultés que causaient ces appels d'offres. Quelques semaines après cette intervention, le vote a été révisé et la collecte sélective porte à porte a été reprise sous une forme modifiée.

STOP a présenté un mémoire au Groupe de Travail "Roquet" mis en place par la CUM pour élaborer une politique de gestion des déchets solides sur l'île de Montréal. Par la suite, STOP a été membre de la Table de Collaboration organisée par la CUM dans le but de planifier la gestion des déchets solides sur la base des 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage) sur le territoire de l'île de Montréal.

STOP a présenté au BAPE un mémoire concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie situé au nord de Montréal.

STOP a porté à l'attention du public que la collecte sélective devenait rentable. En analysant les soumissions reçues par la Ville de Laval, STOP a mis en évidence que la collecte sélective porte à porte n'était pas plus

coûteuse que la collecte traditionnelle des déchets. Par la suite, la ville de Saint-Léonard est devenue la première municipalité à être payée par les recycleurs.

1995 STOP est membre du Groupe de Travail multipartite du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) sur le Protocole national de l'emballage (PNE).

LES ENJEUX

L'enjeu global pour les années à venir est de généraliser le traitement écologique et efficace des déchets. Les moyens à mettre en oeuvre sont:

- la réduction des déchets à la source (diminuer la quantité des déchets générés);
- le réemploi (utilisation répétée d'un produit);
- la récupération des déchets secs, surtout par le biais de la collecte sélective dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel;
- la valorisation des résidus organiques tant domestiques que commerciaux;
- le traitement sécuritaire des déchets dangereux industriels et domestiques;
- la minimisation de l'impact sur l'environne-

NCSA Mosaic - RECYCLING / RECYCLAGE
File Edit Options Navigate Annotate Help
<http://gozone.com/gozone>
Liste des entreprises de récupération et de recyclage
List of recycling and recovery Industries

1. ABDT Récupération
Papier de bureau, journal
12214, rue April
Montréal (Québec)
H1B 5N5
(514) 645-0125
paper papier
2. Animat inc.
284, chemin Oudin
Saint-Élie-d'Orford (Québec)
J0B 2S0
(819) 821-2001

STOP est engagé dans un projet pilote sur l'internet concernant le recyclage.

NCSA Mosaic - Côte des Neiges / Nôtre-Dame-de-Grâce
File Edit Options Navigate Annotate Help
<http://gozone.com/gozone>
Côte des Neiges / Nôtre-Dame-de-Grâce
Point de collecte / Collection site
Cour de voirie municipale, 6900, rue Darlington
Dates: 20 - 21 - 22 juillet / 20 - 21 - 22 July
Date: 12 - 13 - 14 oct. / 12 - 13 - 14 Oct.
Point de collecte / Collection site
Cour de voirie municipale, 2140 rue Madison
Dates: 1 - 2 - 3 juin / 1 - 2 - 3 June

ment et la santé des centres d'élimination des déchets.

STOP continuera à sensibiliser la population et à participer vigoureusement à l'élaboration des politiques et des règlements de la gestion des déchets à tous les paliers gouvernementaux.

ACID RAIN

Still a burning issue



Throughout the 1980s STOP was an active member of the Canadian Coalition on Acid Rain as well as Environment Québec's *Comité consultatif sur les précipitations acides*. STOP recognized early on that Canada would have to clean up its own house before it could hope to influence U.S. action on sulphur dioxide (SO₂) emission reductions from its over 200 coal-fired power plants.

1981 STOP submitted a 27-page brief to the House of Commons subcommittee on acid rain and testified at the hearings. The brief focused on the inadequacies of the federal and provincial control programs, notably on the uncontrolled SO₂ emissions from the Noranda copper smelter in north-western Québec, and on weak federal nitrogen oxides (NO_x) exhaust emission standards for new cars.

Several STOP recommendations were incorporated in the first report of the subcommittee published in 1981 entitled "Still Waters".

1983 Research director Bruce Walker spent two weeks in Washington D.C. as a guest of the U.S. government to pursue Canada-U.S. clean air issues, and particularly acid rain.

1985 STOP's efforts began to bear fruit when Québec required Noranda to reduce its SO₂ emissions by 50% by 1990. In 1987, Canada imposed tighter NO_x emission rules for new cars.

1991 Canada and the United States signed an Air Quality Accord dealing with acid rain. STOP was one of the few environmental groups invited to witness the signing ceremony in Ottawa.

NOW Acid rain is a mature issue but most definitely not a dead issue. Current control programs are designed to reduce acid deposition loads to protect moderately sensitive aquatic ecosystems. Additional emission reductions of SO₂ and NO_x will be necessary to protect more sensitive aquatic and terrestrial ecosystems. A human health component has also emerged, namely inhalation of acid aerosols.

NOW STOP is an active participant on a federal-provincial Acidifying Emissions Task Group, a multistakeholder advisory committee established in 1994.

NOW STOP is urging the Canadian government to strengthen the Canada-U.S. Air Quality Accord through further reductions in transboundary emissions of SO₂, NO_x, VOC and toxic air pollutants.

No time to STOP!

Yes, I want to invest in the future of my environment.

Here is my tax-deductible contribution payable to STOP of:

☐ \$35 ☐ \$50 ☐ \$100 ☐ \$250 ☐ Other

NAME _____

ADDRESS _____

CITY _____

PROVINCE _____

POSTAL CODE _____

PHONE No _____

Please Mail to:

STOP
651 Notre Dame West
Bureau 130
Montréal, Québec, H3C 1H9

STOP is a registered charitable organisation. (Revenue Canada #0383414-59). An income tax receipt will be forwarded.

Réduire les impacts environnementaux

1977 STOP a présenté un mémoire à la Commission parlementaire des richesses naturelles concernant la définition d'une politique énergétique au Québec.

1981 STOP a lancé le concours OIKOS ayant pour objet de promouvoir la rénovation des immeubles afin de les rendre plus efficaces sur le plan de la consommation énergétique.

1987 STOP a présenté un mémoire au Comité consultatif de la confluence énergétique sur les choix énergétiques du Canada jusqu'au seuil du 21^{ème} siècle.

1988-1995 STOP a participé à de nombreux groupes de travail multipartites, au fédéral et au provincial, sur les émissions atmosphériques produites par les centrales thermiques, les raffineries de pétrole et les véhicules automobiles neufs et usagés.

1989 STOP a présenté un mémoire à l'Office national de l'énergie concernant la requête d'Hydro-Québec pour une licence d'exportation d'énergie électrique à la New York Power Authority.

1991 STOP a présenté un mémoire

au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) concernant le projet de centrale à turbines à gaz d'Hydro-Québec à Bécancour.

1992 STOP a participé aux consultations publiques concernant le plan de développement d'Hydro-Québec 1993-1995 et a présenté un mémoire.

1994 STOP a présenté un mémoire au BAPE concernant le projet de centrale électrique de valorisation de biogaz au Centre de Tri et d'élimination des Déchets (Miron).

1994 STOP a participé à la consultation organisée par le Ministère des Ressources naturelles du Québec concernant la Planification Intégrée des Ressources (PIR) et a présenté un mémoire.

1994 STOP a participé aux séances de la consultation publique sur le plan de développement d'Hydro-Québec 1996-1998.

1994-1995 STOP a obtenu d'Hydro-Québec un contrat de recherche et a présenté un rapport sur l'efficacité énergétique pratiquée par Ontario Hydro.

1995 STOP a participé aux séances de travail du Débat public sur l'énergie au Québec et par la suite a présenté un mémoire.

LES ENJEUX Les principaux enjeux environnementaux dans le domaine de l'énergie sont, d'une part, la réduction de la consommation et, d'autre part, le choix de moyens de production et d'utilisation d'énergie le moins nuisible possible pour l'environnement. La gestion de la demande passe par la mise en oeuvre de mesures et de programmes ayant pour effet de limiter la demande, par exemples, l'expansion du transport en commun et l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments. Pour ce qui est de la gestion écologique de l'offre, il faudra veiller à ce que les projets de production et de distribution de l'énergie soient réalisés en tenant compte des contraintes imposées par la protection de l'environnement. De même, il faudra s'assurer que les équipements d'utilisation d'énergie soient le moins polluants possibles.



PARTICIPATION PUBLIQUE

Le citoyen averti

Depuis 1970 STOP joue le rôle de chien de garde en matière d'environnement, particulièrement au niveau de la Communauté Urbaine de Montréal (CUM), participant entre autres aux assemblées du Conseil et de la Commission de l'environnement;

Depuis 1970 des bénévoles de STOP prononcent des allocutions, environ une douzaine de fois par année,

à différents groupes, tels des classes d'écoliers ou d'universitaires et des groupes communautaires;

Depuis 1971 STOP a maintenu un centre de documentation environnementale. Cette bibliothèque a toujours été ouverte au public, attirant, en particulier, des étudiants, des éducateurs et des journalistes.

1972 à 1974 le centre d'éducation environnementale de STOP a produit et distribué du matériel didactique en matière d'environnement, cela principalement pour usage au niveau primaire. Ce matériel a été un précurseur

des cours d'écologie enseignés maintenant dans les écoles secondaires du Québec.

A deux reprises, un président de STOP a siégé au Conseil consultatif en environnement du Québec, soit Sheila Shulman de 1974 à 1976 et Charles Mallory de 1983 à 1987;

1978 STOP a convaincu le Ministre de l'environnement du Québec d'assurer au public un droit d'accès à l'information au moyen de l'amendement suivant à la Loi sur la qualité de l'environnement:

<118d. Toute personne a droit

suite à la page 6

Pas d'arrêt pour STOP!

Oui, je veux investir dans le futur de l'environnement.

Voici ma contribution déductible d'impôt payable à STOP.

☐ \$35 ☐ \$50 ☐ \$100 ☐ \$250 ☐ Autre

Nom

Adresse

Municipalité

Province

Code postal

No de téléphone

Postez à:

STOP
651, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 130
Montréal, Québec H3C 1H9

STOP est un organisme de charité enregistré (#0383414-59 de Revenu Canada). Nous vous ferons parvenir un reçu d'impôt.

Incendie au bureaux du groupe écologiste STOP. Montréal, le 19 juillet, 1995

Suite à un incendie qui s'est déclaré dans la bâtisse voisine, STOP a perdu son siège social. La maison d'ouvrier, âgée de cent ans et située au 716 rue Saint-Ferdinand près de la Place Saint-Henri à Montréal, a été détruite par le feu tôt ce matin le mercredi 19 juillet.



STOP offices destroyed by fire.
Montreal, 19 July 1995

The century-old building, once a worker's home that housed STOP's offices, was located near Place Saint-Henri in Montreal. The fire started in an adjacent apartment block on the morning of July 19 and caused extensive damage.

STOP Press
Decembre 1995
Vol 21 No 1
ISSN 0823-4574
le Rédacteur:
Daniel B O'Leary

STOP Press est le bulletin officiel de STOP, un groupe écologiste sans but lucratif incorporé au Québec en 1970.

STOP press is the official newsletter of STOP, a non-profit citizens' environmental group incorporated in Quebec in 1970.

Dépôt légal/Legal deposit:
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

La participation (suite de la page 5)

d'obtenir des services de protection de l'environnement copie de tout renseignement disponible concernant la quantité, la qualité ou la concentration des contaminants émis, dégagés, rejetés ou déposés par une source de contamination.>

1986 Le Ministre de l'environnement Clifford Lincoln a tenté d'abroger cet article de la loi. STOP a été un des membres principaux d'une coalition ad hoc de groupes qui a persuadé monsieur Lincoln de maintenir le droit du public à l'information.

Ce droit d'accès ne s'appliquait pas à la Communauté Urbaine de Montréal (CUM). Les renseignements dans les

dossiers du service de l'environnement de la CUM concernant les déversements dans l'air et dans l'eau sont demeurés confidentiels jusqu'à ce que STOP crée un précédent important en obtenant, en mai 1986, de la Commission de l'accès à l'information une décision ordonnant à la CUM de fournir à STOP des renseignements jusqu'alors confidentiels concernant les déversements par l'industrie locale dans les égoûts.

1988 Le directeur de la recherche, Bruce Walker, a représenté STOP sur le Comité Lacoste du gouvernement du Québec, comité qui a passé en revue les procédures d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux.

1992-1994 STOP a participé activement au Comité consultatif d'Environnement Canada qui a contribué au développement de l'Inventaire National des Rejets Polluants. Cet inventaire oblige les usines majeures à fournir annuellement un rapport sur leurs déversements dans l'environnement d'au delà d'une centaine de produits chimiques.

L'ENJEU primordial est la sensibilisation du public aux ENJEUX environnementaux. La participation du public, tant aux consultations gouvernementales qu'aux mesures d'amélioration de l'environnement elles-même en dépend.

V A R I A

Towards better laws

1971-1972 STOP published both "The Environment and the Law, The Citizen's Role", an introduction to various aspects of environmental problems and possible legal remedies, as well as "Environmental Law Index: Jurisprudence, Legislation and Doctrine". Both publications were purchased by law firms and libraries across Canada.

1972 STOP's Centre for Environmental Law received over 150 grievances and gave assistance to Quebec citizens, municipalities, lake associations and community groups struggling with specific environmental issues. The centre negotiated a settlement for a family living with the noise and vibration of a neighbouring Pointe-aux-Trembles refinery and persuaded a Knowlton grain mill to install air filters to reduce the dust pollution which was settling on nearby homes and gardens.

Since 1972, STOP has submitted briefs on several occasions concerning Quebec's principal environmental protection legislation, the Environmental Quality Act. STOP has also testified before parliamentary commissions of the National Assembly on proposed bills pertaining to the Montreal Urban Community and Régie Intermunicipale de gestion des Déchets de l'Ile de Montréal and appeared before the Environmental Committee of the House of Commons concerning the review of the Canadian Environmental Protection Act.

1976 Quebec's environment minister was accused of doing nothing to prevent Quebec from continuing to be the polluter's paradise on the basis of STOP's compilation showing that Quebec spent 3,95 \$ per capita on the quality of the environment while Ontario spent 10,54 \$ per capita.

1982 STOP received the Naturas Award from the Quebec Environment Department.

1986 STOP presented a brief and made a presentation to the UN Brundtland Commission on Environment and Development hearings in Ottawa. STOP's Charles Mallory served on the National Task Force on Environment and Economy that was set up to recommend Canada's response.

1970-1995 As well as briefs and other documents on the subject matters already mentioned, STOP has produced papers on such diverse matters as the Quebec Wildlife Conservation Act and the recent bill proposing the federal Regulatory Efficiency Act as well as a brief to the MacDonald Royal Commission on Economic Development Prospects for Canada.

PRÉSIDENTS

1970-1972 Sheila Shulman

1975-1978 John Dealy

1986-1992 Lynnae Dudley

1972-1973 Anne O'Carroll

1978-1981 Yvonne Macor

1992-1994 Bruce Walker

1973-1975 Andy Thomas

1981-1986 Charles D. Mallory

1994 Georges Hébert



STOP

651, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 520
Montréal (Québec) H3C 1H9
Téléphone (514) 393-9559 Fax (514) 393 9588

1 SEP. 2006

Montréal 

Cabinet du maire
et du comité exécutif

Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 31 août 2006



Monsieur Bruce Walker

Objet : Techniques de désinfection à la Station d'épuration des eaux usées

Monsieur, 

Au cours de l'été 2005 jusqu'à l'automne 2005, comme vous le savez, des essais pilotes ont été menés à la Station d'épuration afin d'établir les critères de conception et fixer l'envergure des coûts d'immobilisation et d'exploitation de divers systèmes de désinfection. La firme SNC-Lavalin était responsable de ce mandat qui a permis, grâce à un fonctionnement en continu d'unités pilotes et diverses analyses, d'évaluer l'efficacité de différentes technologies de désinfection.

Le protocole expérimental, la méthodologie et le mode d'interprétation complexe des résultats ont exigé une certaine période pour la validation des résultats, non seulement par la Ville de Montréal, mais également par les fournisseurs invités à participer aux essais. Des études scientifiques devaient également être complétées en parallèle afin de permettre d'orienter les recommandations à venir du comité tripartite.

En ce sens, le comité tripartite, composé de représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) ainsi que des représentants de la Ville de Montréal a déjà amorcé ses travaux et ceux-ci devraient être complétés au cours de l'automne 2006 après quoi un rapport d'avancement sera fourni aux élus.

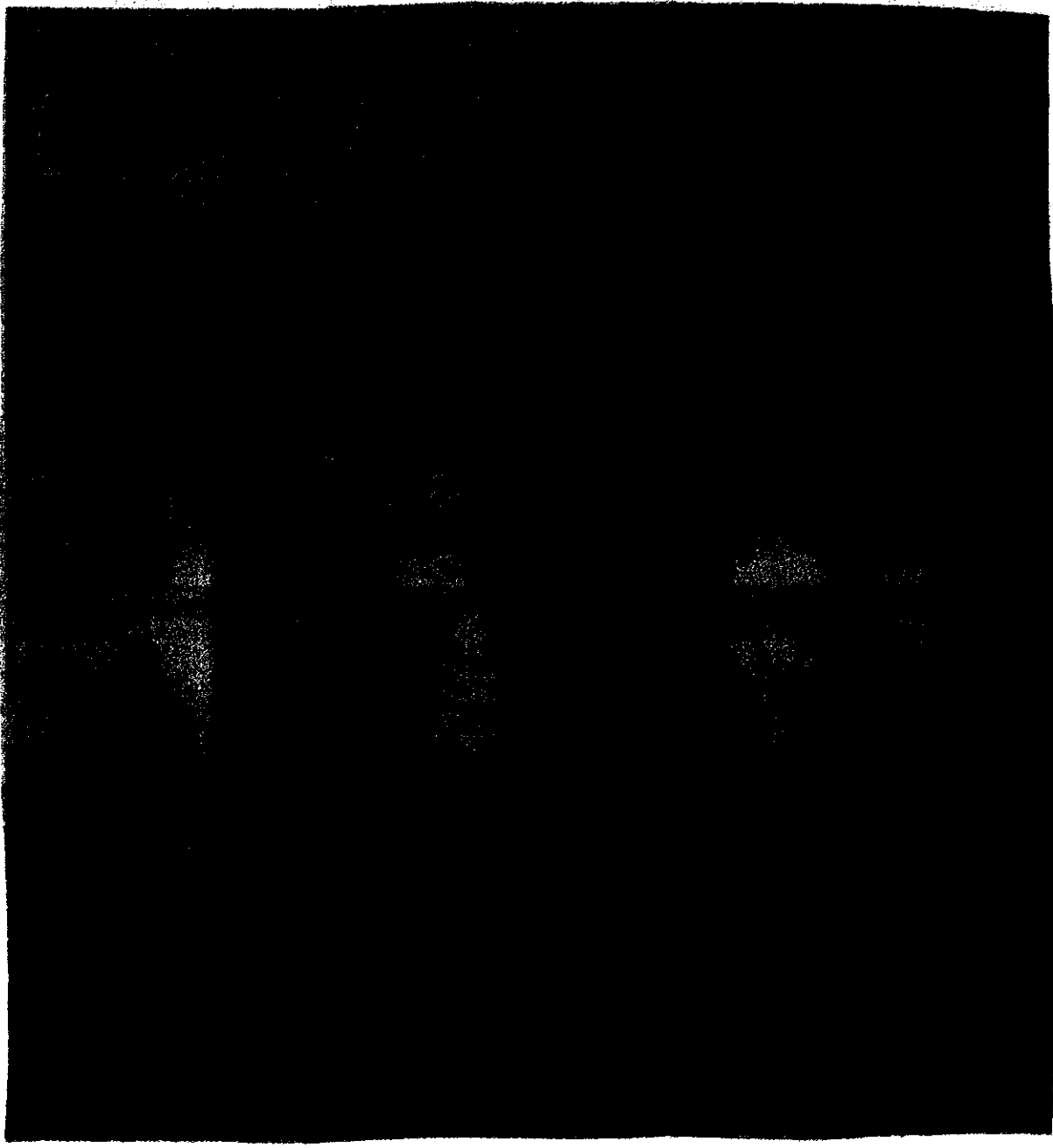
Les échéanciers d'implantation dépendent des recommandations qui seront formulées par le comité tripartite et des décisions des élus de Montréal à ce sujet. Il est donc, à cette étape-ci, prématuré de pouvoir vous indiquer un échéancier d'implantation avant que ces étapes aient été complétées et que l'ensemble du dossier d'analyse soit finalisé.

Espérant ces informations utiles, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Alan DeSousa, FCA
Membre du Comité exécutif

PLACE PUBLIQUE , 12/II/05





STOP

651, rue Notre-Dame Ouest
Bureau ~~180~~ 520
Montréal (Québec)
H3C 1H9

Téléphone
(514) 393-9559
Fax
(514) 393-9588

Novembre 2005

Cher ami,

L'Organisation des Nations Unies tiendra à Montréal cet automne une conférence importante sur les changements climatiques. Plus de 10 000 délégués et observateurs y sont attendus. Deux membres de STOP, Thomas Welt et John Burcombe, participeront comme observateurs attritrés. Nous espérons qu'il en résultera de l'action de la part de nos gouvernements. Effectivement, les gouvernements du Canada et du Québec parlent beaucoup de la réduction des émissions des gaz à effet de serre, mais ils ont posé peu de gestes de nature réglementaire afin d'y parvenir. STOP croit qu'il est illusoire de penser que des mesures volontaires, bien qu'utiles, puissent être substituées pour le bâton réglementaire.

Parlant de mesures volontaires, j'ai récemment fait ma petite part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en remplaçant ma vieille fournaise inefficace pour une nouvelle fournaise à gaz à haute efficacité. Sans conteste, des considérants économiques ont joué un rôle. Le coût croissant de l'énergie a agi comme bâton et la subvention spéciale de Gaz Métropolitain a été appréciée comme carotte pour réduire le coût en capital. Ce sont précisément des facteurs incitatifs de ce genre en faveur desquels nous avons plaidé pendant des années devant la Régie de l'énergie.

A mesure que grimpe le prix des autres combustibles, le chauffage au bois reprend de la popularité en milieu urbain. Des poêles non-contrôlés émettent des quantités importantes de particules respirables, une composante importante du smog hivernal. Aux États-Unis, la Environmental Protection Agency a adopté en 1989, des normes d'émissions pour les nouveaux poêles résidentiels. La Colombie Britannique est la seule juridiction au Canada à avoir donné suite. Thomas Mulcair, le ministre de l'environnement du Québec, vient d'annoncer son intention d'adopter un règlement sur les émissions des nouveaux poêles à bois. Environnement Canada aimerait adopter un règlement, mais n'a pas la compétence pour le faire. Le parlement aurait à amender la Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement, un processus qui pourrait prendre plusieurs années. Le dépliant ci-joint contient des conseils pratiques pour ceux parmi nous qui chauffent au bois.

... 2

1970
25
1995

18 SEP. 2003



Cabinet du maire
et du comité exécutif

Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Le 16 septembre 2003

Monsieur Bruce Walker
STOP
651, rue Notre-Dame Ouest, bureau 520
Montréal (Québec) H3C 1H9

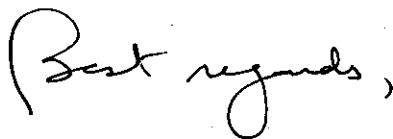


Monsieur Walker,

Lors du Conseil municipal du 25 août dernier, vous m'avez posé une question concernant l'industrie de la flexographie sur l'Île de Montréal.

Pour y faire suite, vous trouverez ci-joint un état de situation à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur Walker, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ALAN DeSOUSA, CA
Membre du Comité exécutif
Responsable du Développement durable
Président de l'arrondissement Saint-Laurent

p.j.

15 MAI 2006



Clean Air Day National Steering Committee

Comité national de direction de la journée de l'air pur

Le 10 mai 2006

651, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 520
Montréal H3C 1H9
À l'attention de Monsieur Bruce Walker

M. Walker

Félicitations! De la part du Comité national de direction de la journée de l'air pur (JAP), je suis heureuse de vous annoncer que vous êtes le lauréat d'un prix de la Journée de l'air pur de 2006. Vous êtes récompensé pour votre « Contribution exceptionnelle à l'air pur » dans la catégorie « Réalisation personnelle par un membre ».

Les prix de la Journée de l'air pur ont été créés en 2006 par le Comité national de direction de la JAP pour souligner les apports remarquables à la qualité de l'air au Canada. Votre contribution exceptionnelle à l'amélioration de la qualité de l'air au Canada dans des dossiers aussi importants que le plan Canada États-Unis sur les pluies acides, les standards pan-canadiens sur les particules fines et l'ozone, le plan NOx-COV, etc. est une source d'inspiration pour vos collègues depuis plusieurs années.

La journée de l'air pur – qui aura lieu le 7 juin cette année – est entrée en vigueur en 1999, et est un événement national centré sur la participation populaire. En ciblant des questions connexes, tels que le smog, les émissions de gaz à effet de serre, le transport et la santé, la JAP peut rejoindre tous les secteurs de notre société et encourager les actions pratiques. Et comme la qualité de l'air concerne tous les Canadiens, votre contribution est autant une inspiration qu'un point de référence pour les autres.

Malheureusement, notre comité ne peut vous remettre ce prix en personne. Il vous sera donc envoyé par la poste à temps pour la Journée de l'air pur de cette année. Cependant, à l'avenir, si vous venez à Toronto, je serais enchantée de vous rencontrer et de discuter de ce prix et du travail que vous faites.



Canadian Environment Awards 2004



Canada



Bank Financial Group

THE GLOBE AND MAIL
CANADA'S NATIONWIDE NEWSPAPER • FOUNDED 1859



nexen

Panasonic.
ideas for life



iScience

LE DEVOIR



THE CANADIAN ENVIRONMENT AWARDS PANEL 2004

Rick Boychuk, Ottawa

Panel chair and editor of *Canadian Geographic*, the country's leading environmental, natural-history and earth-sciences publication.

Lawrence Ignace, Ottawa

Manager of the Environment Secretariat at the Assembly of First Nations.

Dr. Ellen Kenchington, Halifax

Senior research scientist with the Department of Fisheries and Oceans at the Bedford Institute of Oceanography in Dartmouth, Nova Scotia.

Juri Peepre, Whitehorse

Executive director of the Yukon Chapter of the Canadian Parks and Wilderness Society.

Yanick Villedieu, Montréal

Journalist, author and host of CBC's *Les Années lumière*.

Eveline Wolterson, Vancouver

President of EvEco Consultants Ltd. and senior adviser to the private and government sectors in agriculture, forestry, mining and urban development.

FINALISTS FOR THE CANADIAN ENVIRONMENT AWARDS 2004

CITATION OF LIFETIME ACHIEVEMENT

Monte Hummel, Toronto, Ontario, president and executive director of World Wildlife Fund Canada.

COMMUNITY-AWARDS FINALISTS

William Big Bull, Piikani Nation Weather Dancer wind turbine, Brocket, Alberta

Science North, Climate Change Show, Sudbury, Ontario

Conservation

Eliza Olson, Burns Bog Conservation Society, Delta, British Columbia

Bill Turner, The Land Conservancy of British Columbia, Victoria, British Columbia

Yellowstone to Yukon, wildland corridor conservation initiative, Canmore, Alberta

Environmental Health

CAW Windsor Regional, autoworkers environment council, Windsor, Ontario

Maisie Shiell, uranium mining activist, Saskatoon, Saskatchewan

Bruce Walker, STOP research director, Montréal, Quebec

Environmental Learning

Campus Calgary Bird School, ecological learning centre, Calgary, Alberta

RAPPEL, shoreline protection organization, Sherbrooke, Quebec

Joan Carne and Louise Towell, Stream of Dreams Murals, Burnaby, British Columbia

Restoration and Rehabilitation

Sackville Rivers Association, river restoration society, Sackville, Nova Scotia

Save Our Seine, river protection society, Winnipeg, Manitoba

Gary Schneider, Macphail Woods Ecological Forestry Project, Belfast, Prince Edward Island

Sustainable Living

Falls Brook Centre, model sustainable community, Knowlsville, New Brunswick

Harrop-Procter Watershed Protection Society, community eco-forestry project, Procter, British Columbia

Westmorland-Albert Solid Waste Corporation, solid-waste diversion program, Moncton, New Brunswick

For complete details of the Canadian Environment Awards 2004 including The Green Team Challenge, visit www.canadiangeographic.ca/cea2004